



CERTIFICAT D'AFFILIATION

- VU l'arrêté portant Agrément de Sécurité Civile pour la Fédération Française de Spéléologie du 22 novembre 2018 ;
- VU les déclarations du C.T.D.S. du département

Le SSF-07 est agréé pour participer aux missions de sécurité civile selon le type des missions et le champ géographique d'action définis ci-dessous :

| Champ géographique d'action des missions | Types de missions de sécurité civile | Validité du certificat |
|--|---|------------------------|
| Départemental National | -A- Opérations de secours en milieu souterrain, dans les cavités naturelles ou artificielles, noyées ou à l'air libre. | Année 2021 |

Le C.T.D.S. du SSF-07 s'engage à signaler, sans délai, au Spéléo Secours Français National, toute modification substantielle susceptible d'avoir des incidences significatives sur le plan de l'agrément de sécurité civile pour lequel il est agréé.

Fait à TOULOUSE, le 30 janvier 2021.

Pour la Fédération Française de Spéléologie et par délégation,
Le président du Spéléo Secours Français

Bernard TOURTE